



Le plan social 1

L'administration Centrale vient d'officialiser sur l'intranet justice la création d'une direction de projet sur l'organisation territoriale et le PSN. La mise en place de cette instance ne fait que confirmer tout ce que nous avons écrit sur la réforme de l'Etat et son application à la PJJ. Ce que certains n'ont pas voulu voir, ou ne veulent toujours pas voir est désormais écrit en toutes lettres. Voici donc le cadre, nous parlerons bientôt des moyens... le budget...

DES DR aux DIR :

L'objectif (décisions du conseil des ministres) est d'aller vers la mise en place de plate-formes de gestion Justice, qui regrouperont en leur sein l'essentiel des missions de gestion précédemment dévolues aux DRPJJ, DRAP et SAR des services judiciaires. Cela veut dire que le pilotage dans l'attribution et la gestion des moyens ne se fera plus au niveau de la PJJ, ni dans ses BOPs, (qui disparaîtront) mais au niveau ministériel Justice. En 2009, l'essentiel des moyens des DRPJJ et des DRSP de l'Administration pénitentiaire sera regroupé. Elles seront fusionnées dans un deuxième temps avec les services administratifs régionaux des services judiciaires.

A terme nous ne voyons pas comment un seul de nos DR de la PJJ serait promu DIR, surtout lorsque le nouvel attelage fusionné sera opérationnel en 2011... De barons de leur terres actuelles, nos DR actuels deviendront dépendants de suzerains dont l'intérêt pour la PJJ ne sera que très relatif.

Pour la CGT, ce qui s'opère sous nos yeux c'est le découplage entre la mission et l'administratif. Nous voyons se fabriquer une bureaucratie lointaine et froide qui sera déconnectée du terrain. Tout le monde constate déjà que les courroies de transmissions ne fonctionnent plus que dans un sens : du haut vers le bas. Ce que la RGPP va faire, c'est interdire la réflexion sur la mission et sur sa mise en œuvre, et appliquer les mêmes méthodes, quelles que soient les missions, au prétexte qu'un fonctionnaire est un fonctionnaire, quel que soit son métier.

Cette casse, notamment des DR, se fait sans aucun état d'âme. Il y a ceux qui font partie de la première charrette et dont les bureaux sont déjà pratiquement revendus à d'autres... Et il y a ceux qui restent et à qui on dit de se taire et de travailler pour 3 puisqu'ils ont la chance de passer à travers ce premier plan social. N'ayons aucune illusion, les économies d'échelle ne font que commencer. Est-on sûr que tous les postes des « DR maintenues » seront utiles aux nouvelles DIR ?

D'ores et déjà l'Office National de la Paye va remplacer nos collègues de DR et des DD sur la mission gestion des rémunérations, saignée franche des effectifs de gestion. Le gouvernement veut désormais une centrale nationale d'achat : l'Agence Nationale de l'Achat Public, avec déclinaison, au niveau de préfecture de région qui est déjà en route. Que deviendront ceux qui travaillent sur les commandes, les appels d'offres, la compta ?

Si l'on regarde ce qui se passe actuellement, les DIR soi-disant « PJJ » et les plates-formes de gestion étant des créations de nouveaux services, il faudra postuler sur les postes. Rien ne garantit actuellement que ceux qui étaient affectés en DR le seront automatiquement en DIR. Le risque est grand que la DIR ne soit pas l'addition des DR, mais un regroupement où la mutualisation permettra de couper de nombreux postes. Comme c'est le patron qui décide, il risque encore d'y en avoir de nouveaux sur le carreau, très rapidement après la première vague de travaux de « mutualisation » assumée par les agents des DR « survivantes »...!

Nous disons donc aux personnels des DR qu'il est urgent de demander des informations sur les conditions de la fusion et le périmètre exact des missions. Seule une mobilisation importante permettra d'éviter que les personnels issus de la petite PJJ fassent seuls les frais de la fusion...

*CGT-PJJ 263 rue de Paris -case 542 bis – 93514 Montreuil cedex – tel /fax : 01.48.18.87.64
mèl : cgtppj@cgt.fr - Tél.: 06.33.33.02.50 – site : www.cgtppj.fr*

L'avenir des DD

L'autre annonce est le renforcement de l'interdépartementalité. Sur ce sujet, nous voyons se mettre en place une logique de suppression de certains échelons devenus inutiles dans la logique de la RGPP. Progressivement, les DD vont être vidées de leur substance et de leurs missions, avant d'être rayées de la carte.

Nous le redisons le modèle qui est appliqué vise à la création de super-régions administratives sur le modèle des Länder allemands, mais évidemment sans l'autonomie politique de ceux-ci modélisés Etat Fédéral, autour de 6 pôles en région (Lille, Nancy/Strasbourg, Lyon, Marseille, Bordeaux/Toulouse et Rennes) plus l'Île de France. C'est le modèle des régions militaires, de la police, des Juridictions inter-régionales (JIRS), de l'équipement et des finances.

A la PJJ, nous voyons déjà l'improbable région Centre se réduire à Bourgogne/ Centre alors que Champagne-Ardenne reste à ce jour dans le giron de Nancy, collant ainsi avec les autres cartes. Il y a un fort risque pour qu'en 2010, cette DIR ne soit pas pérennisée !

En dessous, seules les 22 DD installées dans le siège des régions administratives ont une chance de résister quelques années. En effet dans ce modèle « européen » de grandes régions « fédérales », nos 22 petites régions deviennent le lieu de « pilotage » des politiques publiques. En dessous de cet échelon, l'Etat va disparaître, en se délestant de ses responsabilités sur les collectivités territoriales. N'oublions pas que la « taille pertinente » des départements se jugera à l'infrastructure secteur public de la PJJ, et que celle-ci passe à la moulinette de la mise en œuvre du Décret de Structuration Juridique des Services d'ici à fin octobre 2009.

A l'heure où le gouvernement supprime plus de 150 sous-préfets, il montre clairement que l'Etat se retire des « sous-territoires ». Cela se traduit aussi à la justice : réforme de la carte judiciaire et RGPP. Chacun peut constater que la PJJ qui devait créer des emplois en 2007, en a détruit (cf. le Rapport annuel de performance consultable sur les sites du sénat ou de l'assemblée nationale ou sur le site Performance-publique).

Pour nous l'objectif du projet PJJ est de supprimer à terme toutes les DD qui ne sont pas siège de préfecture de région. Dans ce cadre, même de gros départements qui pouvaient donner l'impression de passer au travers des mailles du filet, risquent de ne plus avoir de direction départementale.

L'ENPJJ :

A peine installée dans les nouveaux locaux, l'ENPJJ fait déjà l'objet des réflexions de la mission Le Bris sur l'avenir des écoles de la Fonction Publique. Par ailleurs, dans le cadre de la mise en place des plates-formes de gestion, gageons que la question de la pérennité des PTF PJJ sera bientôt posée – se référer aux observations de la Cour des Comptes 1^{er} rapport.

Sur le terrain !

L'annonce du non-remplacement d'un fonctionnaire sur deux, va se traduire par une ponction sur les effectifs.

L'objectif du 100% pénal, va conduire à une réduction des postes de milieu ouvert/ investigation. Des chiffres de suppression qui se situeraient entre 10 et 15% circulent, sans être contredits par les statistiques BO : nous le saurons bientôt...La suppression rapide des PJM aura aussi des conséquences en particulier en milieu ouvert, en hébergement diversifié et insertion.

La mise en place de la nouvelle version de GAME, avec une saisie des mesures directement par les éducateurs, servira également à justifier des suppressions de postes d'adjoints administratifs dans les MO.

- Sur l'hébergement, les données sont connues, une petite trentaine de foyers sont en danger. Tous ceux qui n'auront pas la taille critique des 10/12 lits sont concernés. Nous craignons que certains DR ajoutent ceux qui nécessitent de gros travaux de mise en conformité. Les orientations budgétaires sont claires.

- Sur l'insertion, la situation se précise, les PT ne sont plus les bienvenus ! La direction aimerait les remplacer par des éducateurs techniques. Est-ce la raison pour laquelle le nombre de postes « promotion » offerts aux collègues OP en liste d'aptitude était si important ?

Dans tous les cas, il est maintenant acté que la PJJ pousse les PT à rejoindre l'Education Nationale – qui montre évidemment un enthousiasme débordant..... Vers quels ministères OU COLLECTIVITES TERRITORIALES seront transférés les ASS, les infirmières et les psychologues demain ?? Nous ne savons même pas, selon les Préfectures, dans quel « Pôle préfectoral de compétences » nous sommes situés, si d'ailleurs nous nous y trouvons autrement qu'à titre « consultatif associé ».

Quant aux directeurs, ils auraient bien tort de croire que les services d'audit épongeront le surplus, outre les DD supprimées, le ratio d'un directeur pour 50 personnels est repris par certains cadres régionaux..., et le motto « directeurs sur le terrain » continue de faire florès.

A cet égard, les nouveaux BOP triennaux prévoient déjà un objectif de normage de l'encadrement, aboutissant en maints endroits à une diminution du nombre de cadres à la PJJ !

Nous le répétons, personne n'est à l'abri !

Pour la CGT, tous les combats doivent se mener : faire respecter nos droits et nos missions au service des mineurs et de leurs familles constituent un minimum ! Si les administratifs et les personnels de milieu ouvert sont dans le collimateur actuellement, ils seront rejoints par les autres personnels dès 2009...

Si le budget 2009 sera mauvais, ceux de 2010 et 2011 seront pires. Les prévisions du budget triennal 2009/2011 sont déjà écrites et seront bientôt publiques. Les cadres des ministères ne cachent même plus dégoût et donnent les prévisions. Le gouvernement va instrumentaliser la crise financière pour casser tous les services publics...la ficelle est grossière ! C'est lui qui fait des cadeaux aux riches et au MEDEF, on ne veut pas payer pour eux. La privatisation va coûter bien plus cher que les services publics. La logique de Sarkozy et de Parisot n'est que de privatiser les profits et socialiser les pertes. Ils sont les tenants du capitalisme financier, le reste n'est que poudre aux yeux comme la posture de président du pouvoir d'achat.

Dans le SAH, les personnels sont aujourd'hui menacés dans leurs droits à travers le projet du gouvernement de supprimer le principe du respect des conventions collectives, dans l'attribution des budgets des établissements.

Pour ces raisons, la CGT PJJ appelle à soutenir les travailleurs sociaux des services privés qui seront en lutte, avec le soutien de 7 fédérations en participants aux manifestations et rassemblements qui auront lieu **le 30 septembre**, à Paris mais aussi en région

Se battre aujourd'hui pour la défense de nos missions de service public, pour l'emploi public partout sur le territoire, et pour le pouvoir d'achat, est nécessaire !

Se battre aujourd'hui contre la privatisation de la poste, c'est aussi lutter contre la même politique, qui s'en prend aujourd'hui à la PJJ. C'est pourquoi nous appelons à **signer la pétition** contre la privatisation afin de rassembler le nombre de signatures nécessaires à un référendum sur ce projet.

Pour la CGT, il faut créer les convergences pour lutter. ***Si on se bat, on n'est certes pas sûr de gagner, mais si on ne se bat pas on est sûr de perdre.***

Nous appelons aussi à **construire la mobilisation pour le 7 octobre**, qui est une journée mondiale pour le travail décent. Ce jour là des manifestations auront lieu dans le monde entier. En France, à l'appel de 6 confédérations (CGT, CFDT, CFTC, UNSA, FSU et Solidaires) se tiendront des manifestations et des rassemblements. Nos revendications porteront sur le pouvoir d'achat, un SMIC à 1600 euros, les conditions de travail et le maintien de services publics de qualité et de proximité. Un préavis de grève est déjà déposé pour couvrir celles et ceux qui souhaitent participer.

Toutes les infos précises sur : www.cgt.fr et www.cgtpjj.fr